

## PROGRAMMES OFFERTS

**Administration, commerce et informatique :**  
Comptabilité – Lancement d'une entreprise  
Secrétariat – Secrétariat médical  
Soutien informatique –  
Multi-DEP (adjoint administratif)

**Alimentation et tourisme :**  
Boucherie de détail  
Cuisine du marché – Cuisine – Pâtisserie  
Pâtisserie de restauration contemporaine  
Service de la restauration – Sommellerie

**Arts :** Photographie

**Communication et documentation :**  
Imprimerie – Infographie

**Mécanique d'entretien :** Horlogerie-bijouterie – Horlogerie-rhabillage

**Santé :** Assistance à la personne en établissement de santé  
Assistance dentaire – Assistance à la personne à domicile  
Assistance technique en pharmacie  
Santé, assistance et soins infirmiers

**Soins esthétiques :** Coiffure – Épilation – Esthétique

**DEP :** Diplôme d'études professionnelles

**ASP :** Attestation de spécialisation professionnelle

## ADRESSES

### Édifice D.L.S.

3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières (Québec) G8Y 2A5  
Téléphone : 819 691.3366 Télécopieur : 819 840.0418

### École d'alimentation et d'hôtellerie

1905, boulevard Saint-Louis, Trois-Rivières (Québec) G8Z 2N7  
Téléphone : 819 379.5234 Télécopieur : 819 379.3162

### École nationale de l'horlogerie

946, rue Saint-Paul, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3  
Téléphone : 819 379.8057 Télécopieur : 819 379.2189

Les renseignements contenues dans les grilles des programmes d'études étaient à jour en juin 2017; elles ne sont présentées qu'à titre indicatif. Étant donné que certains programmes sont présentement en révision, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet ou celui d'Inforoute FPT afin de prendre connaissance des modifications qui surviendront en cours d'année.  
[www.inforoutefpt.org](http://www.inforoutefpt.org)

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



## ADMISSION

- **SARCA**, Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement  
3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières (Québec) G8Y 2A5  
Téléphone : 819 840-0448 Sans frais : 1 877 353-4273  
Télécopieur : 819 840-0500 [sarca@csduroy.qc.ca](mailto:sarca@csduroy.qc.ca)
- Sur Internet : [www.inforoutefpt.org](http://www.inforoutefpt.org) - [www.srafp.com](http://www.srafp.com)  
[www.sarca.csduroy.qc.ca](http://www.sarca.csduroy.qc.ca)

## QUAND ?

- 1<sup>er</sup> mars pour la plupart des programmes
- 1<sup>er</sup> novembre pour certains programmes débutant en janvier
- En tout temps pour les programmes en enseignement individualisé

## AIDE FINANCIÈRE

**Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Pour plus de renseignements, visitez le [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) ou consultez l'agent de financement de votre établissement.



**Bel-Avenir**

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

[www.csduroy.qc.ca/bel-avenir](http://www.csduroy.qc.ca/bel-avenir)

[belavenir.info@csduroy.qc.ca](mailto:belavenir.info@csduroy.qc.ca)

## SANTÉ

Assistance à la personne à domicile

Assistance à la personne  
en établissement de santé

Santé, assistance et soins infirmiers

Assistance dentaire

Assistance technique en pharmacie



**Bel-Avenir**

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



2018  
2019



Commission scolaire  
du Chemin-du-Roy

Réalise  
des  
PROJETS  
d'AVENIR!

Programme  
5317



# SANTÉ ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE

## APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Aptitude pour les relations interpersonnelles
- Honnêteté et intégrité
- Initiative, sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation et grande autonomie
- Intérêt marqué pour le travail auprès des personnes et des familles
- Grande capacité de travail en équipe
- Sens de l'éthique professionnelle et confidentialité

## CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
45	Besoins des clientèles
30	Infections et contamination
30	Éthique des métiers
30	Relation aidante
30	Interaction en équipe
45	Maladies et incapacités physiques
60	Approches en santé mentale
120	Procédés de soins d'assistance
30	Premiers secours
15	Soins palliatifs
15	Recherche d'emploi
105	Activités de la vie quotidienne
75	Activités occupationnelles
90	Réalité familiale et sociale
45	Activités de la vie domestique
60	Médicaments et soins invasifs d'assistance
120	Assistance à domicile

Note : Ce programme d'études partage un ensemble de 12 compétences avec la programme *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316)

## DEP

975 heures  
réparties sur  
11 mois

Stage :

300 heures  
incluses

## NATURE DU TRAVAIL

- fournir des services de maintien à domicile à court et à long terme aux personnes et aux familles qui traversent une période d'incapacité, de convalescence ou de crise familiale
- travailler pour des services gouvernementaux et des organismes à but non lucratif, des agences de soins à domicile
- être travailleur autonome



## CONDITIONS D'ADMISSION

OU La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

### Condition particulière pour les programmes de cette catégorie:

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle dans un programme d'études visé, est titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la 2<sup>e</sup> secondaire de la formation générale des adultes (passerelle provisoire pour l'année scolaire 2017-2018).



# SANTÉ ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE



## APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Sens des responsabilités, confidentialité
- Mémoire, concentration, rigueur
- Bon jugement
- Sens de l'écoute et du service au public
- Dexterité manuelle
- Aptitudes en calcul

## CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Analyse de la fonction de travail
75	Calculs pharmaceutiques
30	Législation et éthique professionnelle
105	Médicaments non parentéraux
30	Pratique préventive et sécuritaire
45	Logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie communautaire
45	Logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie d'établissement de santé
75	Intégration au milieu du travail
60	Service à la clientèle
60	Médicaments parentéraux
30	Préparations non stériles
135	Ordonnances en pharmacie communautaire
135	Ordonnances en pharmacie d'établissement de santé
45	Maintien des stocks
120	Préparations stériles
105	Tâches du métier propres à la pharmacie communautaire
105	Tâches du métier propres à la pharmacie d'établissement de santé

Stage :  
210 heures  
incluses

## NATURE DU TRAVAIL

- assister le pharmacien dans l'exécution des ordonnances, dans la constitution et la mise à jour des dossiers-patients ainsi que dans la distribution et la vente de médicaments et de produits pharmaceutiques
- préparer et conditionner des médicaments sous la supervision du pharmacien
- travailler dans des pharmacies communautaires et dans les différents établissements de santé

Note :  
Les exigences du marché du travail et les conditions légales liées à l'engagement des assistants techniques en pharmacie requièrent que les personnes aient atteint l'âge de 18 ans pour la réalisation des stages et l'entrée sur le marché du travail.

## CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.



# SANTÉ ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

DEP  
750 heures  
réparties sur  
environ 9 mois

## APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Sens des responsabilités
- Initiative
- Bonne santé et bonne coordination motrice
- Intérêt pour la relation d'aide
- Intérêt marqué pour le travail auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Sens de l'éthique professionnelle et confidentialité

## CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
45	Besoins des clientèles
30	Infections et contamination
30	Ethique des métiers
30	Relation aidante
30	Interaction en équipe
45	Maladies et incapacités physiques
60	Approches en santé mentale
120	Procédés de soins d'assistance
30	Premiers secours
15	Soins palliatifs
15	Recherche d'emploi
30	Procédés en unités de soins
105	Soins et services d'assistance de longue durée
60	Soins et services d'assistance en santé mentale
75	Soins et services d'assistance de courte durée

Note : Ce programme d'études partage un ensemble de 12 compétences avec le programme *Assistance à la personne à domicile* (5317)



Apprentissage en milieu de travail :  
240 heures  
incluses

## NATURE DU TRAVAIL

- aider le personnel infirmier et hospitalier ainsi que les médecins dans la prestation des soins de base aux patients
- travailler dans des centres hospitaliers, des maisons de santé et d'autres établissements

## CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

### Condition particulière pour les programmes de cette catégorie :

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle dans un programme d'études visé, est titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1er cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la 2e secondaire de la formation générale des adultes (passerelle provisoire pour l'année scolaire 2017-2018).



# SANTÉ SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

## APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Sens de l'observation
- Sens des responsabilités
- Bon jugement
- Discrétion
- Facilité à travailler en équipe avec des horaires variés
- Aimer soigner les malades
- Curiosité face au monde médical
- Aimer les tâches variées et les changements fréquents
- Initiative
- Bonne connaissance du français écrit et parlé

### CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
30	Approche globale de la santé
45	Communication au sein d'une équipe de soins
105	Procédés de soins d'assistance
30	Relation aidante
30	Aspects légal et éthique
45	Procédés de soins et système musculosquelettique
60	Prévention de l'infection
60	Pharmacothérapie
75	Soins d'assistance
30	Nutrition
60	Procédés de soins et systèmes nerveux et sensoriel
30	Procédés de soins et système endocrinien
75	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire
60	Procédés de soins et système digestif
60	Procédés de soins et systèmes urinaire et reproducteur
75	Soins spécifiques
45	Approche privilégiée pour la personne présentant des déficits cognitifs
30	Approche privilégiée pour la personne en soins palliatifs
45	Approche privilégiée pour la personne présentant un problème de santé mentale
120	Soins en gériatrie
30	Premiers secours
75	Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale
120	Soins en médecine
120	Soins aux personnes en réadaptation physique
90	Soins en chirurgie
30	Approche privilégiée pour la mère et le nouveau-né
30	Soins aux mères et aux nouveau-nés
30	Approche privilégiée pour l'enfant, l'adolescente et l'adolescent
30	Soins aux enfants, aux adolescentes et adolescents
105	Soins à une clientèle diversifiée

**DEP**  
**1800** heures réparties sur 2 années

Apprentissage en milieu de travail :  
**840** heures incluses

## NATURE DU TRAVAIL

- administrer des soins infirmiers aux patients, habituellement sous la supervision des médecins, des infirmiers ou d'autres membres de l'équipe de santé
- travailler dans des centres hospitaliers, des maisons de soins infirmiers, des établissements de soins prolongés, des centres de réadaptation, des cabinets de médecins, des cliniques, des entreprises, des centres de santé communautaires et chez des particuliers

### CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 5e secondaire en langue d'enseignement et de 4e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents. La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les unités de 5e secondaire en langue d'enseignement dans un programme d'études établi par le Ministre, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents. Pour la personne ayant obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre, la poursuite de sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle est exigée afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes : 5e secondaire en langue d'enseignement, ainsi que 4e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.

# SANTÉ ASSISTANCE DENTAIRE



**DEP**  
**1500** heures réparties sur 18 mois

Stage :  
**360** heures incluses

## NATURE DU TRAVAIL

- accueillir la clientèle
- préparer le matériel nécessaire et assister le dentiste dans la prestation de traitements bucco-dentaires
  - exécuter des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements, au contrôle de la contamination ainsi qu'à l'administration des affaires courantes
- fabriquer des pièces et des modèles en laboratoire
- faire des applications de fluorure et de scellements de puits et fissures
- polir la partie visible des dents

## APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Intérêt pour la relation d'aide et le travail d'équipe
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative
- Dextérité manuelle
- Sens de l'éthique professionnelle et confidentialité
- Sens de l'organisation

### CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
60	Notions d'anatomie bucco-dentaire
45	Lésions et maladies bucco-dentaires
45	Hygiène et aseptie
30	Notions de pharmacologie
60	Traitements bucco-dentaires
75	Matériaux dentaires
30	Santé et sécurité au travail
30	Premiers soins
45	Communication et travail d'équipe
15	Éthique professionnelle
105	Préparation du matériel nécessaire aux divers traitements dentaires
120	Assistance au fauteuil en dentisterie opératoire
75	Tâches administratives
120	Tâches liées à la prévention et à la planification des traitements
15	Démarche de recherche d'un emploi
120	Techniques de laboratoire dentaire
120	Assistance au fauteuil en spécialités
120	Exécution des tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédiodontie
90	Exécution des tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie
60	Exécution des tâches du métier en endodontie et en parodontie
90	Exécution de l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire

### CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents. La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents. La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.